

Débat citoyen du samedi 10 février à Saint-Flour, organisé par le comité pluraliste de défense de la ligne « Béziers-Neussargues »

La réunion s'est tenue à Saint-Flour en présence de nombreuses personnalités, notamment :

- Jacky Tello, président du comité pluraliste de défense et promotion de la ligne « Béziers-Neussargues-Clermont-Ferrand »
- Michel Leron, PCF du Cantal
- Guy Courchinoux, comité de défense et promotion des lignes ferroviaires du Cantal
- Maurice Ambec, trésorier du comité pluraliste de défense et promotion de la ligne « Béziers-Neussargues-Clermont-Ferrand »
- Pierre Jarlier, maire de Saint-Flour, Président de Saint-Flour Communauté
- Bernard Delcros, sénateur du Cantal
- Martine Guibert, Vice-Président du Conseil régional Auvergne Rhône Alpes en charge des transports et adjointe au maire de Saint-Flour
- Jean-Luc Gibelin, Vice-Président du Conseil régional d'Occitanie en charge des transports
- Patricia Rochès, maire de Coren et présidente de l'association « les amis du viaduc de Garabit »

Rappel du contexte :

- Mobiliser l'ensemble des parties prenantes à moins d'un an de la fin de l'expérimentation entre État et Région Occitanie sur la ligne Aubrac « Béziers-Neussargues-Clermont ».
- Ce temps d'expérimentation doit permettre de faire émerger un vrai projet de territoire avec des propositions de développement tout le long de la ligne afin d'assurer le maintien du train « Aubrac ».
- Plusieurs rencontres de ce type ont déjà été organisées sur la ligne afin de repérer le potentiel de développement par tronçons.
- Sur le secteur cantalien, la menace de la fermeture du guichet de la gare de Saint-Flour a permis de mobiliser les acteurs locaux et une première réunion de travail s'est déroulée en novembre.
- L'enjeu est de taille, le maintien de cette ligne permettrait de « sauver toutes les lignes du Cantal », d'autant plus que cette ligne est une des lignes les plus identitaires du massif central.

Les propositions partagées lors du débat-citoyen à intégrer au « manifeste pour la ligne Neussargues-Béziers »

La ligne « Aubrac » est une ligne ferroviaire qui contribue à l'aménagement du territoire de l'est du massif central. Ses multiples usages justifient pleinement son classement en TET « Train d'Équilibre du Territoire ».

Le train est un mode de transport moderne, écologique et vecteur de cohésion sociale qui s'inscrit pleinement dans la société du 21^{ème} siècle.

Propositions pour le secteur « nord de la ligne »

Les prérequis nécessaires pour favoriser l'usage de la ligne :

- . une politique tarifaire accessible et une vente de titre de transports facilitées : développer les tarifs Prens tout au long de la ligne SNCF, maintenir les guichets de vente sur la ligne
- . des horaires adaptés aux usagers et facilitant les correspondances entre les lignes notamment l'axe Aurillac/Clermont-Ferrand
- . une vitesse du matériel roulant adaptée et concurrentielle

Les axes de développement :

- **Une ligne ferroviaire actrice/support de la transition énergétique**
 - Les gares comme celle de Saint-Flour et d'autres pourraient être des plateformes de mobilités : elles joueraient ainsi le rôle de pôle de transport multimodaux
 - L'expérimentation à l'échelle du massif central d'un train à hydrogène. Ce mode de transport ferroviaire plus écologique que le matériel roulant au diesel pourrait, sur une partie de la ligne qui n'est pas électrifiée, être développé. Cet aspect pourrait contribuer à développer la ligne comme un moyen de transport « écologique » pour accéder à des territoires préservés puisque tout au long de l'axe ferroviaire se situent plusieurs territoires classés en parc naturel : parcs naturels régionaux (de la Narbonnaise, du Haut-Languedoc, des Grands-Causse, de l'Aubrac, des Volcans d'Auvergne) et le parc national des Cévennes. Cette ligne serait ainsi un véritable atout pour l'ensemble des acteurs touristiques du secteur.

- **Une ligne ferroviaire qui contribue à l'aménagement du territoire**
 - Le fret ferroviaire : cette ligne a été classée d'intérêt ferroviaire dans le cadre du schéma européen de fret.
 - ➔ La présence du site d'Arcelor Mittal, premier employeur privé de Lozère est un atout considérable pour la ligne. Pour l'entreprise, la ligne ferroviaire est tout aussi essentielle. Pour la commune, c'est un gage de sécurité et de qualité de vie pour les habitants. En effet, le transport par fret ferroviaire évite des milliers de camions par an (estimation de 10 000 camions).
 - ➔ Le fret pourrait être encore développé sur la ligne notamment pour l'export de bois du Massif central via le port de Sète en direction de l'Afrique du Nord voire pour certaines usines présentes le long de la ligne Aubrac ou encore sur l'axe Aurillac-Clermont.
 - Le transport « scolaire » :
 - ➔ L'axe ferroviaire Aurillac-Mende pourrait être valorisé puisque 52 établissements de formation (scolaire et adulte) se situent le long de l'axe. Des partenariats pourraient être conclus avec les différents établissements pour valoriser cette offre de formation et leur accessibilité par le train.
 - ➔ L'axe Millau-Clermont Ferrand pourrait être développé pour permettre l'accès aux formations universitaires.
 - Une ligne du quotidien, un service public pour tous avec une tarification adaptée et accessible, elle permet notamment l'accès au réseau « grandes lignes » par Clermont-Ferrand
 - ➔ Nécessité de communiquer localement sur la ligne. Pour cela créer des partenariats avec les communes et les intercommunalités le long de la ligne pour qu'elles soient des relais locaux de l'offre ferroviaire (faire un lien éventuel avec la convention territoriale-contrat de cohésion sociale de Saint-Flour communauté).
 - ➔ Nécessité de renforcer les liens entre la SNCF et les collectivités locales tout au long de la ligne, notamment avec les communes qui ont une gare pour informer les élus locaux en temps réel de la situation

- **Une ligne ferroviaire vectrice de développement touristique**

- Les ouvrages d'art présents sur la ligne et notamment le viaduc de Garabit, véritable atout avec le classement récent aux Monuments historiques et le projet de classement Unesco (Garabit + Millau). Ce classement est intimement lié à la fonction d'ouvrage d'art ferroviaire. Pour cela, le viaduc de Garabit doit prouver « une utilisation par les populations » donc le maintien de la ligne est une exigence.
 - ➔ La mise en place d'un produit de découverte touristique devrait pouvoir compléter l'offre existante entre Saint-Flour et Saint-Chély-d'Apcher. Ce nouveau produit touristique pourrait être conforté avec la sollicitation du classement des « Gorges de la Truyère » comme Grand Site de France.

- Une ligne à forte richesse patrimoniale : histoire, ouvrages d'art, gastronomie et territoires naturels
 - ➔ dans les trains de la ligne, il pourrait y avoir une présentation des spécificités patrimoniales de la ligne. Des partenariats locaux avec des prestataires touristiques (hébergeurs, restaurateurs) pourraient être développés pour construire des produits touristiques.

- Une gare au cœur de la station de ski du Lioran. Cette spécificité, unique en France, est à valoriser notamment par la création de plusieurs lignes « neige » affluentes pendant la période hivernale : maintenir les existantes et créer une nouvelle comme Millau-Le Lioran.
 - ➔ Solliciter le CD15 et la SAEM du Lioran afin de proposer de nouveaux produits touristiques sur la station

Une volonté partagée :

Au regard des propositions de développement, l'ensemble des acteurs s'accorde sur l'intérêt général de cette ligne. Aussi, il sera demandé à l'État de maintenir le classement de cette ligne comme TET d'intérêt national et donc de continuer d'assurer son rôle d'autorité organisatrice du TET Aubrac.

En effet, la dimension transrégionale de cette ligne nécessite une coordination unique, garantie par l'État et une exploitation par la SNCF.

À leurs côtés, le comité pluraliste souhaite accompagner les différents acteurs locaux (collectivités locales, usagers et entreprises, acteurs touristiques) pour la mise en place d'un projet de territoire tout le long de la ligne et faire avancer les propositions issues de la phase de concertation.

Prochaine étape :

La future loi sur les mobilités.

Le rôle des parlementaires de la ligne sera essentiel pour démontrer de l'intérêt général de cette ligne. Un rendez-vous à ne pas manquer sera la loi sur les mobilités où les parlementaires de la ligne ont un rôle à

jouer. Pour cela, le Sénateur Delcros propose une rencontre de l'ensemble des parlementaires concernés par la ligne ainsi que les 2 vice-Présidents et le président du comité pluraliste.